Manuel d'utilisation

Notice originale

Groupe électrogène
720 W
réf. 214100

LIRE IMPERATIVEMENT LA NOTICE AVANT TOUTE UTILISATION ET LA CONSERVER.

Pour tout renseignement, contactez l'assistance technique:
sav@unifirst.fr
ou 04 71 61 13 91

Importé par Unifirst
43120 Monistrol/Loire

Fabriqué en RPC
Photos non contractuelles

CONSIGNES DE SECURITE

ATTENTION : Lors de l'utilisation de la machine, les règles de sécurité doivent être observées. Pour votre propre sécurité et celle d'autres personnes, lisez ces instructions avant de faire fonctionner la machine. Conservez ces instructions en bon état pour une utilisation ultérieure.

1. UTILISATION CORRECTE ET SANS DANGER D'UNE MACHINE

a) Ne jamais permettre à des enfants ou des personnes non familiarisées avec ces instructions d'utiliser la machine.
b) N'utiliser la machine qu'à la lumière du jour ou sous un bon éclairage artificiel.
c) Avant d'utiliser la machine et après tout choc contrôler les signes d'usure ou d'endommagement et si nécessaire faire faire les réparations nécessaires.
d) Ne jamais faire fonctionner la machine si elle est dotée de protecteurs endommagés ou s'ils ne sont pas en place.
e) Ne jamais utiliser des pièces de rechange ou d'accessoires non fournis ou non recommandés par le constructeur.
f) Retirer les prises et éteignez le moteur avant d'effectuer des vérifications d'entretien ou des travaux sur la machine et lorsqu'elle n'est pas utilisée.
g) S'assurer toujours que les ouvertures d'aération sont exemptes de débris.
h) Ne pas faire fonctionner la machine à proximité de matières, liquides ou gaz explosifs ou inflammables.
i) Ne pas faire fonctionner la machine dans un endroit clos ou mal ventilé. **Pendant le fonctionnement, le moteur dégage des gaz inodores, invisibles et par conséquent très dangereux. Ces gaz d'échappement sont toxiques et donc mortels. Utiliser uniquement ce produit à l'extérieur. Utilisation intérieure interdite.**
j) En cas de nausée, de vertige ou de manque de concentration, arrêtez le travail immédiatement. Ne fumez pas en travaillant ou à proximité de la machine.

2. CONSEILS PRATIQUES POUR L'UTILISATION D'UN GROUPE ELECTROGENE

a) Assurez-vous que le groupe électrogène soit sur une surface plane et stable.

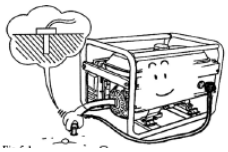

b) Pour éviter tout choc électrique, reliez la machine à la terre à l'aide d'un fil et d'un piquet (non fournis) et manipulez la machine avec soin.

c) Ce groupe électrogène fonctionne grâce à un mélange essence-huile. Pour éviter toute surchauffe du moteur, utilisez de l'essence sans plomb. Respectez bien la proportion du mélange (50:1).

c) Ne jamais connecter d'appareil au groupe électrogène avant le démarrage du moteur. Avant d'arrêter le moteur, débranchez tous les appareils électriques.

d) Ne touchez pas les surfaces chaudes ou les protecteurs lors du fonctionnement et après l'utilisation du groupe électrogène. Risque de brûlures. Attendez que le moteur refroidisse avant de stocker la machine.

e) Ce groupe électrogène n'est pas équipé d'AVR (régulateur de tension). Il est donc préférable de ne pas brancher un appareil électronique au générateur sans protecteur de surtensions. Les ordinateurs, les téléviseurs et les équipements hi-fi peuvent être sensibles à la tension d'entrée et peuvent être endommagés si des équipements de protection ne sont pas utilisés avec ce générateur.

3. CARBURANT ET APPROVISIONNEMENT : SECURITE DE MANIPULATION

CONSIGNES DE SECURITE

a) Le carburant étant extrêmement inflammable, il doit toujours être manipulé avec précaution.
b) Toujours faire le plein de carburant à l'extérieur, loin de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas inhaler les vapeurs.
c) Ne pas laisser l'essence ou l'huile entrer en contact avec la peau.
d) Garder l'huile et l'essence à l'écart des yeux. En cas d'éclaboussure d'huile ou d'essence dans les yeux, rincer immédiatement avec de l'eau propre. Si l'irritation persiste, consulter immédiatement un médecin.
e) Nettoyer immédiatement tout carburant répandu.

REMPLISSAGE DU RESERVOIR

a) Nettoyez le pourtour du bouchon de remplissage pour éviter la contamination du carburant.
b) Desserrer le bouchon du réservoir lentement pour relâcher la pression et éviter que le carburant s'échappe.
c) Versez le carburant dans le réservoir avec précaution. Ne remplissez pas trop le réservoir. Eviter de répandre du carburant. Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein de carburant. Ne jamais remplir le réservoir d'une machine lorsque le moteur tourne ou est chaud. S'éloigner d'au moins 9 m du point d'approvisionnement avant de lancer le moteur. Ne pas fumer !
d) Assurez-vous que le bouchon de remplissage soit bien fermé.
e) Si du carburant a été renversé, nettoyez correctement et attendez que les vapeurs se soient dissipées avant de mettre le moteur en marche.

4. RANGEMENT ET MAINTENANCE

a) Si l'appareil n'est pas utilisé, avant tout travail d'entretien, de nettoyage ou de remplacement d'accessoires, il est indispensable que le moteur soit arrêté et que l'anti-parasite de la bougie soit retiré. Rangez l'appareil non utilisé dans un endroit sec et hors de la portée des enfants.

b) Utilisez exclusivement des pièces de rechange et des accessoires fournis ou préconisés par le constructeur. Ne tentez jamais de réparer l'appareil vous-même. En effet, tous les travaux qui ne sont pas stipulés dans ce manuel doivent être exclusivement confiés à des ateliers de service après-vente autorisés par nos soins.

c) Protégez l'appareil contre l'humidité. L'appareil ne doit être ni humide ni utilisé dans un environnement humide.

5. EXPLICATION DES SYMBOLES

Conforme aux normes en vigueur

Lire le manuel

Porter une protection contre le bruit

Débrancher immédiatement les appareils du groupe électrogène si les câbles sont endommagés

Niveau de puissance sonore garanti

6. ENVIRONNEMENT

	Veillez à respecter les règles de collecte, de tri et de recyclage des emballages, des accumulateurs et des produits électriques en fin de vie (Directive Emballage 94/62/CE, Directive Accumulateurs 91/157/CEE et DIRECTIVE DEEE (Directives RoHS et DEEE 2002/95/CE et 2002/96/CE) => Déchets des Equipements Electriques et Electroniques). **NE PAS JETER AVEC LES ORDURES MENAGERES.**

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Alternateur

Tension de sortie	230V~50Hz / 12V max.
Puissance nominale	650W (S1)
Puissance maximale	720W (S2 : 15 min) *
Nombre de prises	1

Moteur

Type de moteur	Essence 2 temps
Puissance moteur	0.9 kW
Cylindrée	63 cm^3
Vitesse à vide	3000 min^{-1}
Refroidissement	Par air
Capacité réservoir	4.2 Litres
Type de carburant	Mélange essence sans plomb / huile (50:1)
Poids	17 kg
Température maximum	40°C
Démarrage	par lanceur
Indice de protection	IP23
Niveau de pression ac0ustique (L_{pAm})	69 dB(A)
Niveau de puissance acoustique (L_{wAg})	91 dB(A)

Les valeurs données sont des niveaux d'émission et pas nécessairement des niveaux permettant le travail en sécurité. Bien qu'il existe une corrélation entre les niveaux d'émission et les niveaux d'exposition, celles-ci ne peuvent pas être utilisées de manière fiable pour déterminer si des précautions supplémentaires sont nécessaires. Les paramètres qui influencent les niveaux réels d'exposition comprennent la durée d'exposition, les caractéristiques de l'atelier, les autres sources de bruit, etc. c'est à dire le nombre de machines et des procédés de fabrication voisins. De plus, les niveaux d'exposition admissibles peuvent varier d'un pays à l'autre. Cependant, cette information permettra à l'utilisateur de la machine de procéder à une meilleure évaluation des phénomènes dangereux et des risques.

*** Cycle de fonctionnement**

S1 correspond au fonctionnement continu de la machine.

S2 correspond à un temps de fonctionnement en minutes à la puissance donnée. Par exemple, S2 15 minutes; S2 30 minutes. Ce temps de fonctionnement doit être suivi d'un temps de repos pour permettre le refroidissement de la machine et optimiser sa durée de vie.

DESCRIPTION

1	Poignée
2	Bouchon de réservoir
3	Réservoir de carburant
4	Lanceur
5	Robinet
6	Filtre à carburant
7	Manette de starter
8	Interrupteur Marche / Arrêt
9	Cache du filtre à air
10	Coupe-circuit
11	Prise de courant alternatif
12	Bougie

UTILISATION

Montage de la poignée

Dans le cas où la poignée (1) ne serait pas déjà montée sur l'appareil, fixez-la sur le réservoir en utilisant les deux vis fournies avec l'appareil. Assurez-vous de bien placer les rondelles sous les têtes de vis (voir Fig A).

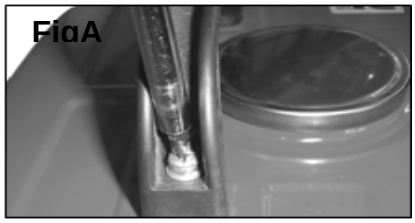

Mélange huile essence

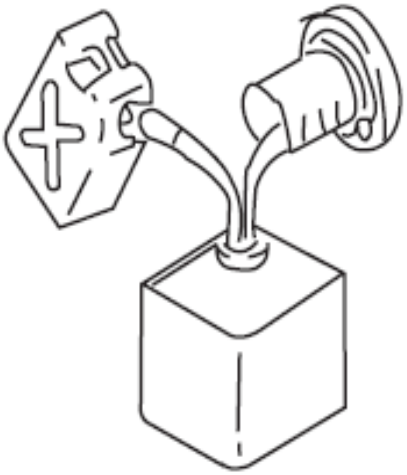

Ce groupe électrogène fonctionne grâce à un mélange essence-huile. Pour éviter toute surchauffe du moteur, utilisez de l'essence sans plomb.
Pour obtenir ce mélange, introduisez dans un bidon l'essence et l'huile en respectant le ratio 2 % et 2.5 % en été (% d'huile par rapport à la quantité d'essence). En effet l'été, le moteur a besoin d'être d'autant plus lubrifié qu'il y a de chaleur.
Le mélange doit être versé dans un bidon spécialement prévu pour contenir de l'essence. Ce bidon doit être clairement identifié, correctement fermé et fabriqué à partir de matériaux résistants à l'essence.
Mélangez le carburant soigneusement avant chaque approvisionnement.
Mélangez en petites quantités. Ne pas mélanger plus de carburant qu'il ne sera utilisé dans une période de 30 jours. Il est recommandé d'utiliser une huile 2 temps contenant un stabilisateur de carburant.

Une fois le mélange préparé, secouez bien le bidon afin de s'assurer que le contenu a été correctement mélangé.

Remplissage du réservoir

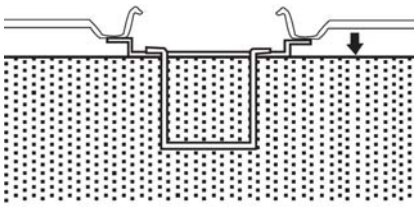

1. Eteignez le moteur.
2. Retirez le bouchon du réservoir (2) en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
3. Versez le mélange essence huile du bidon dans le réservoir (3) du groupe électrogène. Ne remplissez pas au-dessus du filtre.
4. Remettez le bouchon du réservoir et tournez dans le sens des aiguilles d'une montre pour le serrer.

Mise à la terre du groupe électrogène

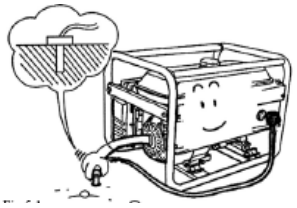

Il est recommandé de relier correctement votre générateur à la terre avant de le démarrer, en utilisant un fil et un piquet (à partir de la vis située à proximité de la prise de sortie continue du générateur).

Note : le fil et le piquet ne sont pas fournis avec la machine.

Raccordez le groupe à la terre lors de chacune de ses utilisations afin de vous protéger de toute électrocution. Pour ce faire, utilisez un fil de cuivre de 10 mm² que vous fixerez à la vis de mise à la terre du groupe et à un piquet de terre (longueur 1 mètre) en fer galvanisé enfoncé complètement dans le sol. **Ne connectez jamais un fil de mise à la terre d'un groupe électrogène à une tuyauterie,** particulièrement en cas de tuyauteries véhiculant des matières inflammables. Par ailleurs, cette mise à la terre dissipera l'électricité statique engendrée par l'appareil en marche.

Démarrage du moteur

1. Avant de démarrer, assurez-vous qu'aucun appareil électrique ne soit connecté au groupe électrogène.
2. Ouvrez le robinet (5) en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la position « On » **(Fig B)**.
3. Positionnez la manette de starter sur le côté gauche **(Fig C)**.
4. Allumez le générateur en plaçant l'interrupteur sur la position « On » **(Fig D)**.

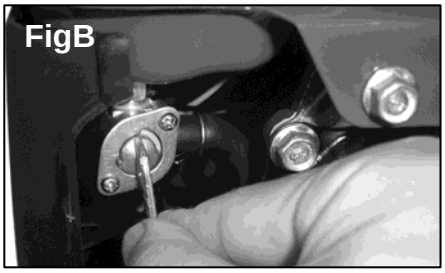

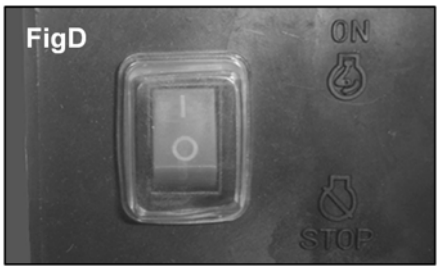

5. Tirez lentement le lanceur jusqu'à ce qu'il soit tendu, puis tirez-le d'un coup sec pour démarrer **(Fig E)**

Note : Lorsque l'on démarre le moteur pour la première fois, plusieurs tentatives de démarrage sont nécessaires pour que le carburant circule du réservoir au moteur.

6. Une fois que vous entendez le moteur tourner, repoussez la manette de starter sur la droite. Cela désactionnera le starter **(Fig F).**

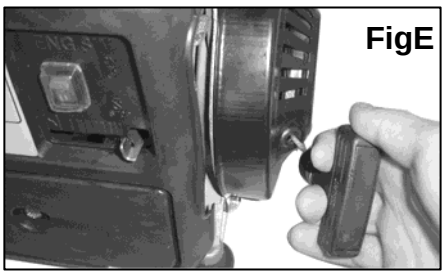

Arrêt du moteur

1. Avant d'arrêter la machine, assurez-vous qu'aucun appareil électrique ne soit branché au générateur.
2. Positionnez l'interrupteur moteur sur la position « Off » **(Fig G).**
3. Fermez le robinet en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à la position « Off » **(Fig H).**

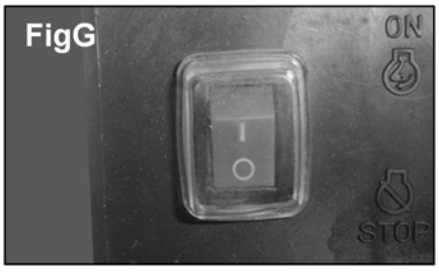

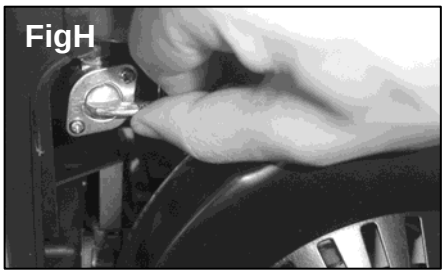

Branchement des appareils au générateur

1. Démarrez le moteur. Laissez le moteur tourner pendant quelques minutes pour le laisser chauffer avant de connecter un appareil au générateur.
2. Pour avoir du courant alternatif, branchez le câble sur la prise de courant alternatif (11) **(Fig I)**.
3. Pour avoir du courant continu, branchez le câble sur la prise de courant continu située sur le côté du groupe électrogène.

Pour charger une batterie de voiture, connectez les pinces crocodiles sur les bornes correspondantes de votre batterie. Connectez la pince rouge à la borne positive (+) et la pince noire à la borne négative (-). Le câble à courant continu est livré avec l'appareil.

Avant de brancher un appareil au groupe électrogène, vérifiez les caractéristiques de l'appareil. La puissance du générateur est de 720W, par conséquent, si vous branchez un appareil de puissance supérieure, le coupe-circuit de protection se déclenchera afin d'éviter une surcharge qui endommagerait le groupe électrogène.

Il faut savoir également que des variations de tension peuvent se produire si plusieurs appareils sont branchés et débranchés. Il n'est PAS recommandé de brancher un appareil électronique au générateur sans protecteur de surtensions. Les ordinateurs, les téléviseurs et les équipements hi-fi peuvent être sensibles à la tension d'entrée et peuvent être endommagés si des équipements de protection ne sont pas utilisés avec ce générateur.

Coupe-circuit alternatif et continu

Si la puissance utilisée par l'appareil connecté est supérieure à la puissance de sortie admissible par le groupe électrogène, celui-ci sera gravement endommagé, ainsi que l'appareil connecté.

Chaque prise dispose d'un coupe-circuit afin de protéger le générateur contre les surcharges. Si le coupe-circuit se déclenche, débranchez tous les appareils électriques du générateur. Attendez quelques minutes avant d'appuyer sur le bouton du dispositif de protection pour refaire fonctionner le groupe électrogène.

Si la surcharge est provoquée par un appareil à courant alternatif, appuyez sur le bouton de protection de circuit alternatif (10). Par la suite, redémarrez la machine.

Si le coupe-circuit est toujours enclenché, réduisez la tension de l'appareil qui a provoqué la surcharge.

MAINTENANCE

Votre groupe électrogène doit toujours être maintenu propre et sec. Il ne doit pas être stocké ou utilisé dans un environnement contenant des moisissures, de la poussière ou de la rouille. Si ces substances se déposent sur le générateur, nettoyez-le à l'aide d'un chiffon ou d'une brosse. N'utilisez pas de jet d'eau ou d'eau sous pression pour nettoyer le générateur. L'eau pourrait s'introduire dans les ouïes de ventilation et endommager ainsi le rotor, le stator et les parties électriques internes du générateur.

Avant de stocker la machine, videz le réservoir et déconnectez l'anti-parasite de la bougie. Ne stockez jamais le groupe électrogène rempli de carburant dans un endroit clos, mal aéré, où les vapeurs pourraient entrer en contact avec une flamme nue, une étincelle, un bec de gaz de four, un chauffe-eau ou tout autre appareil à gaz.

Bougie d'allumage

Pour assurer le bon fonctionnement du moteur, la bougie d'allumage ne doit présenter aucun dépôt et son écartement doit être correct.
Vérifiez l'état de la bougie toutes les 50 heures ou au moins une fois par mois.

1. Retirez la bougie d'allumage du groupe électrogène à l'aide d'une clé à bougie **(Fig J)**.
2. Grattez la calamine en utilisant une brosse métallique.
3. Vérifiez la coloration du dessus de la bougie. Elle doit normalement être de couleur brune.
4. Mesurez l'écartement de l'électrode à l'aide d'un calibre d'épaisseur, l'écartement doit être compris entre 0.70 et 0.80 mm.

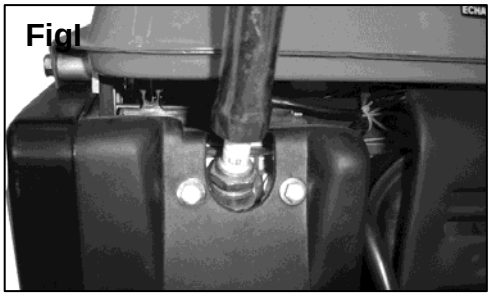

Note : La bougie d'allumage doit être serrée correctement. Lorsque la bougie est mal serrée, elle risque de chauffer considérablement et d'endommager le moteur.

Filtre à air

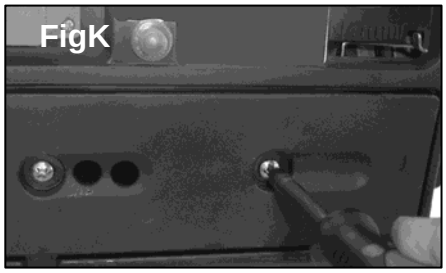

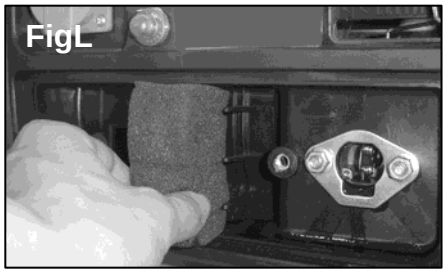

1. Démontez le cache de protection (9) situé à l'avant du groupe électrogène en enlevant les deux vis **(Fig K)**.
2. Retirez le filtre à air.
3. Nettoyez le filtre à air avec de l'eau et du savon (toutes les 100 heures ou 1 fois par mois).
4. Imbibez le filtre avec de l'huile de moteur.
5. Essorez complètement le filtre pour enlever l'excès d'huile.
6. Remettez le filtre à air en place dans le moteur **(Fig L).**
7. Revissez le cache de protection.

Notes :
- Ne jamais faire fonctionner le moteur sans filtre. Cela entraînerait une usure prématurée du moteur.
- Vérifiez si le filtre n'est pas troué ou déchiré et remplacez-le si nécessaire.
- Entretenez le filtre plus fréquemment si vous utilisez votre groupe électrogène dans des endroits extrêmement poussiéreux.

Filtre du réservoir

1. Arrêtez le moteur.
2. Fermez le robinet en le tournant vers la position « Off ».
3. Le filtre du réservoir est placé directement sous le bouchon du réservoir. Il empêche les impuretés de s'introduire dans le réservoir de carburant pendant le remplissage **(Fig M)**.
4. Enlevez le filtre et nettoyez-le soigneusement à l'aide d'un solvant.
5. Remettez le filtre à sa place.

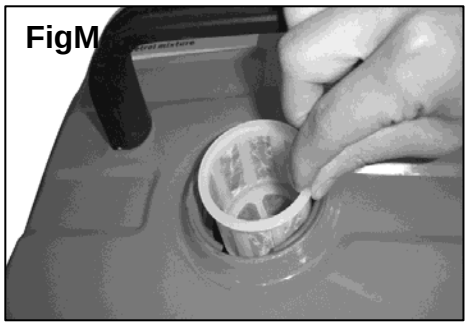

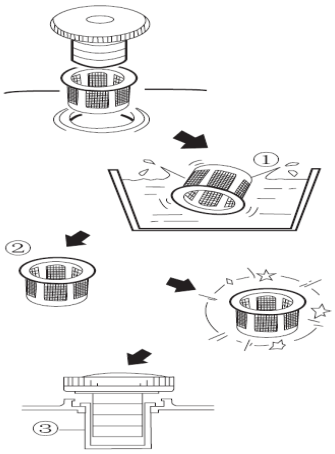

Opérations à suivre pour la vidange du réservoir

A - Pour vidanger le réservoir, il est recommandé d'utiliser une pompe d'aspiration de carburant, puis démarrez le moteur et laissez-le fonctionner jusqu'à ce qu'il s'arrête de lui-même.

B - Si vous ne possédez pas de pompe d'aspiration, vous pouvez également suivre les consignes suivantes :

1. Positionnez le groupe sur 2 supports (sous les pieds caoutchouc) afin de le surélever et ainsi faciliter l'accès au carburateur.
2. Positionnez un récipient sous le carburateur (s'assurer que la capacité du récipient est supérieure à la quantité de carburant présente dans le réservoir).
3. Retirez le bouchon du réservoir afin de garantir une vidange complète et plus aisée du réservoir.
4. Retirez le boulon de vidange **(Fig N)** présent sous la cuve du carburateur tout en maintenant la cuve en position initiale afin de ne pas la désassembler du carburateur.
5. Ouvrez le robinet de carburant et attendre l'écoulement complet du carburant.
6. Revissez le boulon de vidange.
7. Laissez fonctionner le groupe électrogène jusqu'à ce qu'il s'arrête de lui-même afin de le vidanger complètement.

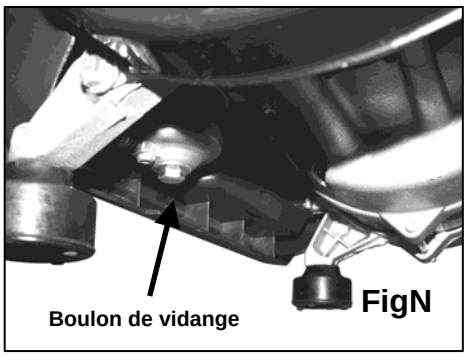

Nettoyage

Gardez votre machine propre. Vous pouvez nettoyer l'extérieur de la machine avec un chiffon humide et un peu de détergent si nécessaire. N'utilisez jamais d'eau pour nettoyer le groupe électrogène car cela pourrait endommager les pièces internes de la machine.

Certains produits et solvants d'entretien peuvent abîmer les parties plastiques ; c'est-à-dire les produits contenant du benzène, du trichloréthylène, du chlorure et de l'ammoniac.

Utilisez un aspirateur pour nettoyer les grilles de ventilation de l'alternateur.

Veillez à ce que les grilles de ventilations ne soient pas obstruées par des particules ou des poussières, en nettoyant à l'aide d'une brosse douce ainsi que d'un souffleur. Cette opération suffira à maintenir l'intérieur de la machine propre.

Utilisez une protection pour les yeux lors du nettoyage.

Stockage

1 - Lors du stockage de votre groupe électrogène (plus de 30 jours), il est important de protéger votre moteur pour éviter que se créent des dépôts au fond du réservoir de carburant.

Vous pouvez ajouter du stabilisateur de carburant dans le réservoir et laisser fonctionner le moteur pendant quelques instants afin qu'il puisse circuler dans le carburateur ou bien vidanger complètement le réservoir ainsi que le carburateur en dévissant le boulon de vidange (voir 'Opérations à suivre pour la vidange du réservoir').

2 - Retirer la bougie et verser environ 10ml d'huile moteur dans le cylindre. Remonter la bougie et faire fonctionner lentement le moteur pour bien répartir l'huile.

3 - Retirer l'anti-parasite de la bougie.

4 - Stocker le groupe électrogène dans un endroit propre et sec à l'écart de tout dispositif qui pourrait produire des étincelles.

Réparations

Seul le Service Après-Vente Unifirst est autorisé à effectuer des réparations sur la machine.

Dépannage

Problème	Cause possible	Solution
Le moteur ne démarre pas	1. Niveau du mélange bas	1. Ajoutez du mélange
	2. Interrupteur d'allumage éteint	2. Placez l'interrupteur sur la position « On »
	3. Bougie d'allumage défectueuse	3. Remplacez la bougie.
	4. Starter dans la mauvaise position	4. Repositionnez le starter
	5. Robinet en position fermée	5. Ouvrez le robinet
	6. Un appareil est déjà branché lors du démarrage	6. Débranchez l'appareil du générateur
	7. Fil de bougie desserré	7. Resserrez le fil de bougie
Absence de tension de sortie	1. Prise défectueuse	1. Contactez le SAV
	2. Coupe-circuit enclenché	2. Appuyez sur le bouton pour le desenclencher
	3. Condensateur défectueux	3. Contactez le SAV
	4. Câble défectueux	4. Faites remplacer le câble
Enclenchement répété du coupe-circuit	1. Surcharge	1. Débranchez les appareils pour réduire la charge
	2. Câbles défectueux	2. Vérifiez les câbles s'ils sont endommagés, dénudés ou effilochés. Faites-les remplacer.
Surcharge du groupe électrogène	1. Groupe électrogène surchargé	1. Débranchez les appareils pour réduire la charge
	2. Mauvaise ventilation	2. Déplacez le générateur dans un endroit mieux ventilé

GARANTIE

1. Garantie

Malgré tout le soin apporté à notre produit et pour le cas où vous rencontreriez un problème quelconque, nous vous demandons de bien vouloir vous adresser au magasin où vous avez acheté le produit.

Ce produit dispose d'une garantie contractuelle du vendeur de **12 mois** à partir de la date d'achat, certifiée par ledit vendeur, en garantie totale des pièces et main-d'oeuvre, dans le cadre d'une utilisation conforme à la destination du produit et aux instructions du manuel d'utilisation. Cette garantie ne s'applique pas à toute mauvaise utilisation, tout mauvais entretien, toute erreur de branchement, survoltage, prise de courant défectueuse, bris de boîtier, aux pièces d'usure normale, réparation tentée par vos soins, démontage ou modification du produit, chutes ou chocs.

Les frais de port et d'emballage sont à la charge de l'acheteur et, en aucun cas, la garantie contractuelle ne peut donner droit à des dommages et intérêts.
En cas de retour, veillez à la solidité de l'emballage contenant l'appareil. Nous ne répondons pas d'un appareil abîmé pendant le transport. Le produit doit être retourné complet avec tous les accessoires livrés d'origine et avec la copie du justificatif d'achat (facture et/ou ticket de caisse).

De fausses indications de la date ou des ratures nous déchargent de toute obligation. Très important : Pour tout retour SAV pendant la durée de garantie, la facture et/ou le ticket de caisse, seuls justificatifs admis, est impératif.

2. Service après-vente :

UNIPRO
ZI Le Peycher
43600 SAINTE SIGOLENE
Tel : 04 71 61 13 91
Fax : 04 71 61 06 29
Email : sav@unifirst.fr

Indépendamment de la garantie contractuelle ainsi consentie, le vendeur reste tenu des défauts de conformité du bien au contrat et des vices rédhibitoires dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du code civil.

Articles relatifs à la garantie légale

Code de la consommation :

• Article L211-4
Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.
Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.
• Article L211-5
Pour être conforme au contrat, le bien doit :
1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.
• Article L211-12
L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Code civil :

• Article 1641
Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.
• Article 1648
L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.
• Article 1641 à 1649

DECLARATION CE DE CONFORMITE

ZI LA BORIE
43120 MONISTROL/LOIRE
Tel : 04-71-75-66-10
Fax : 04-71-75-66-11

Nous déclarons, sous notre propre responsabilité, que le produit :

Type de machine : **GROUPE ELECTROGENE 720W**

Référence **: 214100**

Est conforme aux dispositions des directives européennes suivantes :

- Directive Machine 2006/42/CE,
- Directive Basse Tension 2006/95/CE,
- Directive sur la Compatibilité Electromagnétique 2004/108/CE,
- Directive sur l'émission du bruit 2000/14/CE comme modifiée par la Directive 2005/88/CE,
- Directive sur l'émission des gaz et des particules 2002/88/CE.

Evaluation de la conformité selon EN ISO 3744:1995, concernant la directive 2000/14/CE, modifiée par 2005/88/CE.

Niveau de puissance acoustique mesuré (L_{wAm}) **89 dB(A)**

Niveau de puissance acoustique garanti (L_{wAg}) **91 dB(A)**

Organisme notifié : TÜV Rheinland LGA Products GmbH - Tillystrasse 2 - 90431 Nürnberg - Allemagne

Suivant les normes harmonisées :
EN 61000-6-1:2007
EN 61000-6-3: 2007
EN 55012 : 2007
EN 60204-1:2006
EN 12601 : 2001

Nom : G. BRUYERON, Directeur Général
Adresse : UNIFIRST
ZI La Borie
43120 Monistrol sur Loire – FRANCE

A Monistrol sur Loire, le 19 novembre 2010,

VUE ECLATEE ET PIECES DETACHEES

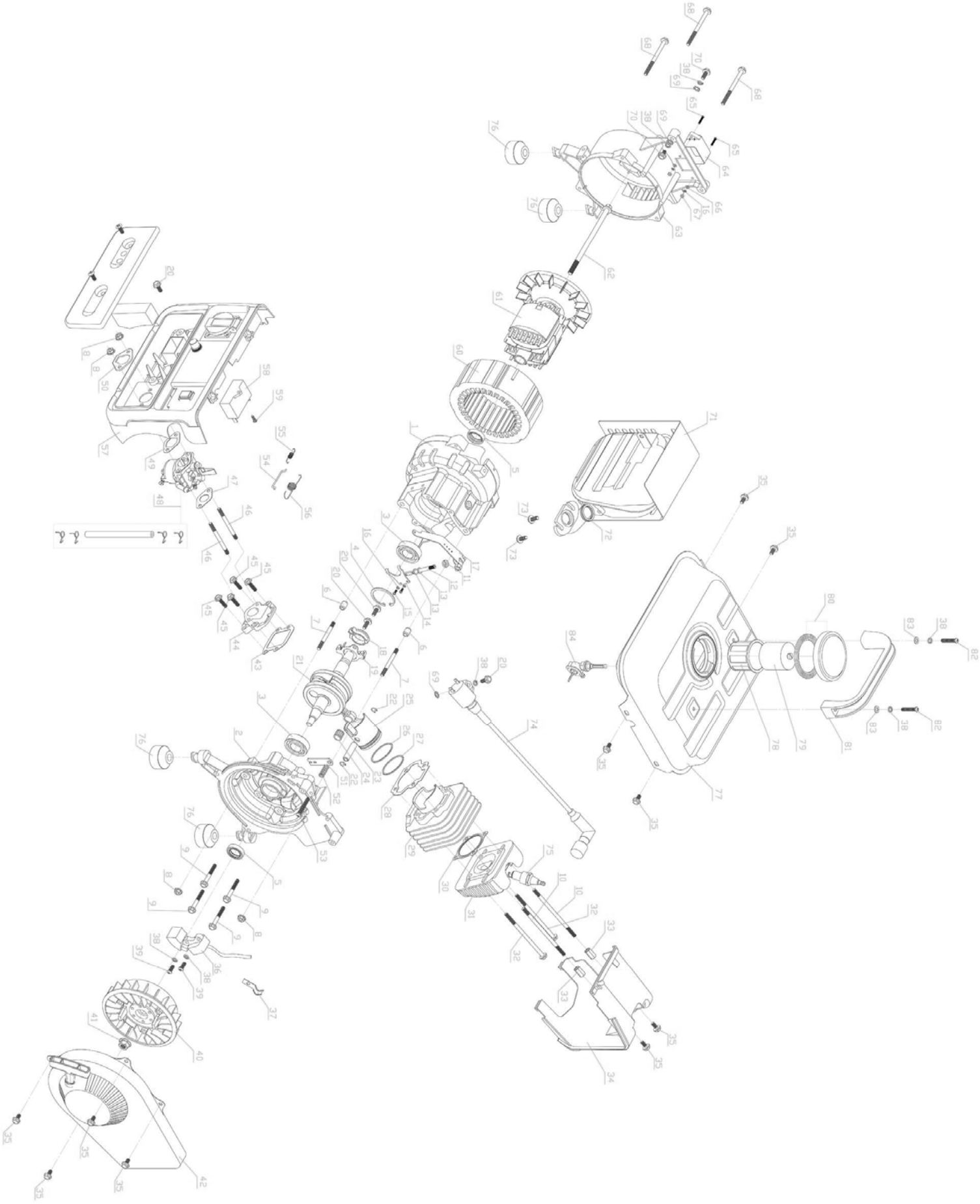

	DESCRIPTION
1	Carter moteur gauche
2	Carter moteur droit
3	Palier
4	Circlip
5	Joint d'étanchéité d'huile
6	Goupille
7	Tige filetée
8	Ecrou
9	Boulon
10	Tige filetée
11	Joint d'étanchéité
12	Axe
13	Rondelle
14	Fourchette d'entraînement
15	Vis
16	Rondelle de ressort
17	Bras d'entraînement
18	Bague
19	Etrier de fixation
20	Boulon
21	Vilebrequin
22	Circlip
23	Goupille piston
24	Roulement à aiguilles
25	Piston
26	Segment de piston
27	Segment de piston
28	Joint d'étanchéité cylindre
29	Cylindre
30	Joint d'étanchéité culasse
31	Culasse
32	Boulon
33	Entretoise
34	Carter supérieur
35	Boulon
36	Régulateur de tension
37	Bride de serrage
38	Rondelle de ressort
39	Vis
40	Volant de lancement
41	Ecrou volant
42	Lanceur
43	Joint de soupape
44	Pipe de carburation
45	Boulon
46	Tige filetée
47	Joint entrée
48	Carburateur
49	Plaque de jonction
50	Plaque de maintien

51	**Plaque de maintien**
52	**Ressort de compression**
53	**Vis**
54	**Tige de raccord**
55	**Ressort de tension**
56	**Ressort d'entraînement**
57	**Panneau de contrôle**
58	**Condensateur**
59	**Vis**
60	**Stator d'alternateur**
61	**Rotor d'alternateur**
62	**Boulon de rotor**
63	**Cache arrière**
64	**Prise de sortie courant continu**
65	**Vis**
66	**Rondelle**
67	**Ecrou**
68	**Boulon**
69	**Joint**
70	**Boulon**
71	**Silencieux**
72	**Joint de silencieux**
73	**Boulon**
74	**Bobine d'allumage**
75	**Bougie**
76	**Tampon caoutchouc**
77	**Réservoir de carburant**
78	**Filtre**
79	**Bouchon de remplissage**
80	**Bouchon de réservoir**
81	**Poignée**
82	**Vis**
83	**Rondelle**
84	**Robinet**